

FRANCHISSEMENT AU-DESSUS DE L'A20

Réouverture de l'Autoroute A20 ce mardi 5 juillet 2022

Suite à l'incident survenue dans la nuit du 21 au 22 juin au niveau du chantier de création d'une passerelle au-dessus de l'A20, dû à l'erreur humaine d'une entreprise prestataire, de nombreuses opérations de sécurisation ont été réalisées à la demande de Limoges Métropole.

En outre, de nombreuses expertises ont été menées par le maître d'œuvre mais aussi par l'organisme d'État, le CEREMA, à la demande de la Préfète de la Haute-Vienne. Tous les éléments techniques demandés par les services de l'État ont été transmis par le maître d'œuvre dans les délais les plus courts afin de permettre une réouverture de l'Autoroute le plus rapidement possible.

L'ensemble des élus du conseil communautaire de Limoges Métropole comprend et partage la colère ressentie tant par les riverains que par les utilisateurs quotidiens de cette autoroute et ne peut que se réjouir ce soir de la décision de réouverture de cet axe majeur pour notre territoire.

Aussi, le président Guillaume Guérin est « *déterminé à engager les procédures à l'encontre des responsables de cet incident qui a terni l'image de notre territoire et compliqué le quotidien de ses habitants* ».